

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 OCTOBRE 2019 PRINCIPALES DÉCISIONS

Le Conseil d'administration de l'ARES s'est réuni le 8 octobre 2019. Il a notamment pris les décisions suivantes.

01. / Avis concernant les recommandations de la Commission de planification concernant l'exercice de la profession de logopède

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a sollicité l'ARES pour rendre un avis concernant les recommandations de la Commission de planification sur l'exercice de la profession de logopède

La Commission de planification formule en effet certaines recommandations comme l'introduction d'un numerus clausus pour maintenir un équilibre entre l'offre et la demande en logopédie et garantir des soins de qualité à la population, des mesures structurelles à envisager en matière d'offre et d'harmonisation des formations, et des mesures à prendre pour informer les étudiants et leurs parents des caractéristiques du marché du travail des logopèdes en Belgique.

Dans son avis, le Conseil d'administration de l'ARES s'accorde quant à la nécessité de sortir du modèle actuel d'une double formation conduisant à des actes identiques, mais exclut la possibilité de distinguer deux formations menant à des actes et des exercices professionnels distincts sur le modèle de ce qui existe par exemple pour la psychologie.

Partant, l'ARES considère que :

- L'harmonisation des formations initiales paraît inévitable et est favorable au maintien d'une profession autonome. En effet, le maintien d'une double formation (type court en 3 ans versus type long en 5 ans) conduisant à un même exercice professionnel présente des inconvénients notamment en matière de visibilité et de reconnaissance de la profession.
- Dans le contexte de la réforme de la formation initiale des enseignants qui scinde l'ancien domaine 10 : « Sciences psychologiques et de l'éducation » en deux nouveaux domaines 10 « Sciences psychologiques » et 10bis « Sciences de l'éducation », et afin de garantir la visibilité de la logopédie, il s'agirait de créer un domaine spécifique 10ter « Sciences Logopédiques ». Cette adaptation permettrait par ailleurs le retour d'un titre de doctorat spécifiquement labélisé en logopédie et visant à garantir le développement de la profession, l'évolution des connaissances scientifiques, et l'avancée de la recherche scientifique en la matière.
- L'instauration d'un numerus clausus apparaît comme une mesure à proscrire.
- Le maintien du décret non-résident paraît indispensable pour maintenir un enseignement de qualité et une offre de stage suffisante.

Cet avis avait été demandé à l'ARES par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles conformément à l'article 21 du [décret](#) « Paysage » du 7 novembre 2013 qui fixe les missions de l'ARES.

Il peut être consulté sur le site Internet de l'ARES à l'adresse suivante : <https://www.ares-ac.be/fr/a-propos/instances/conseil-d-administration/avis>.

02. / Avis concernant le changement de nom de deux bacheliers en informatique et systèmes

Le Conseil d'administration de l'ARES propose les demandes suivantes de changements de dénomination de deux bacheliers :

- Le « bachelier en informatique et systèmes orientation automatique » devrait s'appeler à l'avenir « bachelier en automatisation » ;
- Le « bachelier en informatique et systèmes orientation gestion technique des bâtiments – domotique » devrait s'appeler à l'avenir « bachelier en domotique ».

Cette proposition qui est adressée au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est l'aboutissement d'un processus d'analyse de l'ensemble des bacheliers en informatique et systèmes, où il avait été constaté que sous des intitulés de base semblables se trouvaient des formations dont les contenus étaient parfois différents. Cela avait déjà amené l'ARES à demander un changement de domaine des deux orientations ci-avant, classées maintenant dans le domaine 19 (Sciences de l'ingénieur et technologie). Ces deux changements de dénominations demandés permettent de clarifier celle-ci par une dénomination univoque et distincte des orientations dans le domaine de l'informatique et systèmes, classées dans le domaine 17 (Sciences).

La réflexion menée a également abouti à une demande de modification des référentiels de compétences et des contenus minimaux des deux formations visées.

L'avis peut être consulté sur le site Internet de l'ARES à l'adresse suivante : <https://www.ares-ac.be/fr/a-propos/instances/conseil-d-administration/avis>.

03./ Formation continue – certificats d'universités et de hautes écoles

Le Conseil d'administration a attesté de la conformité de certificats d'universités et de certificats de hautes écoles aux critères fixés par le [décret](#) « Paysage » pour qu'un établissement d'enseignement supérieur puisse délivrer un certificat et octroyer aux étudiants les crédits obtenus pour les enseignements suivis avec succès.

Ces certificats sont les suivants :

- » Certificat d'université de compétences en oncologie digestive (UCLouvain)
- » Certificat d'université de compétences en onco-pneumologie (UCLouvain)
- » Certificat d'université en fiscalité immobilière (UCLouvain)
- » Certificat d'université « Vétérinaire-urgentiste pour la sécurité civile » (ULiège)
- » Executive Master in Accounting (ULiège)
- » Executive Master in Advanced Management (ULiège)
- » Executive Master in Business Administration (ULiège)
- » Executive Master in Finance (ULiège)

L'article 74 du [décret](#) « Paysage » précise que les études de formation continue « *peuvent permettre la délivrance de certificats et l'octroi de crédits aux étudiants correspondant aux enseignements suivis avec succès, si elles portent sur au moins 10 crédits et respectent les mêmes critères d'organisation, d'accès, de contenu et de qualité que les études menant à des grades académiques* ».

04./ Lancement de la procédure simplifiée de demande d'habilitations 2020

Le Conseil d'administration de l'ARES a marqué son accord sur la mise en œuvre et le calendrier de la procédure de demande d'habilitations dite « simplifiée » en vue d'une organisation lors de l'année académique 2020-2021.

La procédure simplifiée de dépôt et d'analyse des demandes d'habilitations permet aux établissements d'enseignement supérieur d'obtenir, dans certains cas précis, une adaptation de leurs habilitations existantes sans devoir suivre la procédure complète.

Elle concerne trois types de demandes spécifiques.

Ainsi, un établissement d'enseignement supérieur qui possède une habilitation pour l'organisation d'un Master 120 peut solliciter l'ouverture d'une nouvelle finalité spécialisée. Un établissement d'enseignement supérieur qui souhaite changer les modalités horaires (jour - décalé) d'un programme pour lequel il est habilité peut le faire via cette procédure. Et enfin, un établissement d'enseignement supérieur qui souhaite ouvrir une nouvelle option et qui envisage de la faire figurer sur le diplôme peut également faire usage de cette procédure.

La première d'entre elles ne constitue pas une demande d'habilitation au sens du décret « Paysage », la deuxième ne change pas le contenu du cursus, et la troisième constitue une adaptation de 30 crédits du contenu du programme d'études.

Les établissements doivent motiver leurs demandes avec des arguments en appui comme l'existence d'une demande pour l'organisation de la formation dans l'horaire demandé, l'enjeu sociétal, le besoin socio-économique ou culturel attesté, l'absence de formations concurrentes organisées à proximité et enfin la prise en compte des publics cibles afin que la formation corresponde à une nécessité sociale (demandeurs d'emploi, compétences demandées par les employeurs, adultes en reprise d'études, etc.).

L'appel correspondant sera lancé courant le mois d'octobre 2019, avec une date limite de dépôt des demandes fixée au 3 décembre 2019.

05./ Renouvellement de présidences d'instances de l'ARES

Le Conseil d'administration a validé la désignation des Présidents et Présidentes des commissions permanentes de l'ARES pour les cinq années à venir.

Il adresse par ailleurs tous ses remerciements pour tout le travail accompli à tous les Présidents et Présidentes arrivés en fin de charge, et souhaite le meilleur à celles et ceux qui leur succèdent pour les cinq ans qui viennent :

- Commission de la Mobilité des étudiants et du personnel (CoM) : M. Pascal Lambert (HEPH) ;
- Commission de l'Information sur les Etudes (CIE) : Mme Catherine Iazurlo (ACTournai) ;

- Commission de l'Aide à la Réussite (CAR) : Mme Colette Malcorps (EPHEC) et M. Philippe Parmentier (UCLouvain) ;
- Commission de la Coopération au Développement (CCD) : M. Benoît Haut (ULB) ;
- Commission des Relations Internationales (CRI) : M. Pierre Duez (UMons) ;
- Commission de la Vie Etudiante, Démocratisation et Affaires sociales (CoVEDAS) : Mme Nadine Rouge (EPHEC) ;
- Commission Développement Durable (CDD) : M. Olivier Poncelet (IAD)
- Commission pour la Qualité de l'Enseignement et de la Recherche (CoQER) : M. Philippe Hubert (ULiège) ;
- Commission de la Valorisation de la Recherche et de la Recherche Interuniversitaire (CoVRI) : M. Jean-Christophe Renault (UCLouvain) ;
- Commission Observatoire et Statistiques (COS) : Mme Alexia Pasini (HE2B) ;
- Commission des Bibliothèques et Services académiques collectifs (CBS) : M. Paul Thirion (ULiège) ;
- Commission de la Formation continue et de l'Apprentissage tout au long de la Vie (CoFoC) : Mme Lina Martorana (IEPSCF-Uccle).

06./ Validation des Projets de Recherche pour le Développement et des Projets de Formation Sud pour 2020-2021

En matière de coopération académique au développement, le Conseil d'administration de l'ARES a approuvé la proposition de sélection de 20 projets retenus dans la cadre de l'appel à projet PRD-PFS 2020 : 16 projets de recherche pour le développement (PRD) et 4 Projet de formation Sud (PFS) dans les pays partenaires de l'ARES. La liste de projets sont repris en ANNEXE.

Ces 20 projets représentent un budget de 3,7 millions d'euros à charge des deux dernières années du programme 2017-2021.

07./ FEDASIL – Appel au soutien de l'enseignement supérieur dans l'accueil des demandeurs de protection internationale

Le Conseil d'administration de l'ARES a pris acte de la demande de l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil) qui sollicite l'aide du secteur de l'enseignement supérieur pour l'accueil de personnes ayant fui des situations de conflit dans leur pays d'origine.

Fedasil fait état du besoin de places d'accueil pour les demandeurs de la protection internationale car le nombre de demandes d'asile augmente et le réseau d'accueil développé par Fedasil manque de places. L'Agence demande le soutien du monde de l'enseignement supérieur pour pouvoir bénéficier temporairement de bâtiments (logements universitaires, terrains viabilisés, bâtiments non utilisés, etc.) pour accueillir ces personnes en situation de détresse.

L'ARES relaye donc à son tour cette demande auprès de toutes ses institutions.

Annexe – Liste des 20 projets de recherche pour le développement (PRD) ou Projet de formation Sud (PFS) sélectionnés pour l'appel 2020.

Pays	Type	Titre	Coordonnateur nord	EES coordonnateur nord	EES coordonnateur sud	Budget 2020-2021
Bénin	PRD	Amélioration de la compétitivité marchande des lapins de race commune élevée au Bénin par l'optimisation des performances de production et de reproduction et l'implication des différents acteurs de la filière	DEHOUX Jean-Paul	UCLouvain	UAC	196.965,34
Bolivie	PRD	BUSCAR: The Bolivian humid tropical zone for the implementation of a sustainable cassava value chain, within the framework of family farming, as a socio-ecological resilience strategy	VANDERSCHUREN Hervé	ULiège	UMSS	162.944,10
Burkina Faso	PFS	Certificat en journalisme et conflits	FRERE Marie-Soleil	ULB	CNRST/Ouaga 2	199.886,50
Burkina Faso	PRD	Conception d'une micro-bioraffinerie pour la pratique durable du maraîchage	GERBAUX Pascal	UMons	Université Ouaga 1 Pr Joseph KI-ZERBO	189.446,40
Burkina Faso	PRD	Institutionnaliser la démarche évaluative au service des politiques de santé	PAUL Elisabeth	ULB	Université de Ouaga II	198.899,80
Cambodge	PFS	Combod'ia: Ingénierie et Architecture	LECLERCQ Pierre	ULiège	ITC	158.155,80

Cameroun	PRD	Valorisation des ressources secondaires et géoressources pour le développement à basse énergie des matériaux de construction en zone soudano-sahélienne camerounaise	FAGEL Nathalie	ULiège	MIPROMALO	199.328,72
Cameroun	PRD	Emptying Plasmodium reservoirs to eccelerate malaria elimination in high transmission settings: case study in Cameroon	SOUOPGUI Jacob	ULB	University of Buea	198.550,33
Equateur	PRD	Socio-eco-epidemiolgy of ticks, tick-borne parasites, acaricide resistance, and residual effects of acaricides in tropical ecuadorian livestock: environmental, animal and public health impacts	VANWAMBEKE Sophie	UCLouvain	UCE	199.789,14
Haiti	PRD	Caractérisation des crues et de la charge sédimentaire des rivières: consolidation des acquis pour une gestion préventive des risques	SOARES-FRAZAO Sandra	UCLouvain	UEH	198.560,12
Madagascar	PRD	Produire des sacs biodégradables à base d'algues rouges marines pour lutter contre la pollution par les sacs plastiques en renforçant la filière algoculture "villageoise"	EECKHAUT Igor	Umons	Université de Toliara	173.926,50
Maroc	PRD	Approche intégrée pour le contrôle durable de la morbidité et la mortalité d'origine infectieuse chez le couple mère-enfant au maroc	CHAMEKH Mostafa	ULB	Université Hassan II de Casablanca	199.551,31

RD congo 1	PRD	Des pratiques de prise en charge au modèle holistique dit « One stop center » à l'hôpital et fondation Panzi : Défis et perspectives de construction d'une approche thérapeutique pour les victimes des violences sexuelles.	BLAVIER Adélaïde	ULiège	Université Evangélique en Afrique	174.790,00
RD congo 1	PRD	CHARLU - Renforcement des capacités locales de gestion durable de la forêt claire par l'évaluation de l'impact environnemental de la production de charbon de bois et l'amélioration des rapports des populations locales aux ressources, Lubumbashi	BOGAERT Jan	ULiège	UNILU	158.046,90
RD congo 1	PRD	Surveillance de la résistance aux antimicrobiens en RDC : Création d'un centre universitaire de référence	DENIS Olivier	ULB	Unikin	199.977,36
RD congo 2	PRD	Pérennisation des capacités de détection des maladies infectieuses diarrhéiques: focus sur la réduction de la morbidité et mortalité dues au choléra en province du Sud-Kivu	GALA Jean-Luc	UCLouvain	Institut Supérieur des Techniques Médicales Bukavu	180.755,30
Rwanda	PRD	Landslide and flood hazards and vulnerability in NW Rwanda: towards applicable land management and disaster risk reduction	TYCHON Bernard	ULiège	Institut d'enseignement supérieur de ruhengeri (ines-ruhengeri)	194.596,60
Rwanda	PFS	Création d'un programme de Master en biotechnologie à l'Université du Rwanda	SOUOPGUI Jacob	ULB	Université du Rwanda	193.556,40

Vietnam	PFS	Advancing of physiotherapy education and services in Vietnam	WILEMS Patrick	UCLouvain	University of Medecine and Pharmacy (UMP)	155.574,10
Vietnam	PRD	Renforcement de l'expertise du centre de compétences en protection contre la corrosion et en électrochimie	OLIVIER Marie-Georges	UMons	Institut de Technologie Tropicale (ITT)	167.817,20